



- PAGE 3 -

VILLE

Une nouvelle équipe
municipale

PAGE 12 -

ENVIRONNEMENT

Sécheresse, appel
à la vigilance

- PAGE 17 -

ENFANCE, JEUNESSE

Le Conseil municipal
des jeunes

- PAGE 22 -

URBANISME ET TRAVAUX

La reprise des chantiers
de construction
et de rénovation

Édits	Pages 4 et 5
Ville	Pages 3 > 10
État civil	Page 9
Associations	Page 11
Environnement	Pages 12 > 13
Enfance • Jeunesse	Pages 14 > 18
Social	Pages 19 > 20
Clermont Auvergne Métropole	Page 21
Urbanisme et travaux	Pages 22 > 23
Côté expo	Page 24



Vous pouvez suivre l'actualité de la ville sur facebook
www.facebook.com/VilleDeGerzat

Forum des Associations Gerzatoises



Samedi 5 septembre 2020
Espace Marcel Collange

(Sous réserve de la situation sanitaire en vigueur)

- > Stands des associations culturelles, sportives, de loisirs et solidaires gerzatoises au Galion de 15h à 18h30.
- > Journée Promo Sport de l'Office Municipal du Sport au Complexe sportif Georges Fustier de 9h à 18h30.

Ce forum est l'occasion de découvrir les activités culturelles, sportives, de loisirs et d'animations festives et solidaires de la commune.

Il offre aussi la possibilité de s'inscrire directement auprès des associations, de s'informer et d'échanger avec leurs responsables ou encore de se proposer en bénévolat pour ceux qui souhaitent se lancer dans cette riche expérience.

Des animations et ateliers sont proposés afin de s'initier aux pratiques sportives, de profiter des démonstrations musicales et artistiques ou de contribuer à des actions solidaires ou de développement durable.

Un rendez-vous à noter sur vos agendas !



GERZAT arrive sur Instagram

La ville de Gerzat lance son compte Instagram à la rentrée.

Vous voulez partager vos photos de la ville ? Envoyez-nous vos plus beaux clichés de Gerzat l'été, sa nature, son patrimoine, vos balades, expériences et coups de cœur.

Photos et coordonnées à transmettre à communication@ville-gerzat.fr.



Les jours et horaires d'ouverture des services administratifs et techniques de la mairie :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
Ville de Gerzat,
Place de la Liberté, 63360 GERZAT
Tél. : 04 73 25 00 14, Fax : 04 73 25 89 50
Courriel : gerzat@ville-gerzat.fr
Site internet : www.ville-gerzat.fr
En cas d'urgence le week-end et jours fériés
Tél. : 04 73 25 00 14



Un passage de flambeau dans la continuité entre Jean Albisetti et Serge Pichot.

GERZAT INFOS N°113

Trimestriel édité par la municipalité - **Directeur de publication** : Serge PICHOT, Maire • **Rédaction** : mairie de Gerzat • **Conception et réalisation** : Ateepic.fr • **Photos** : Jean-Jacques Chatard, les associations, Christine Madebène, Dominique et Sylvie Mouton, Freepix.com • **Impression** : Imprimerie Decombat 04 73 25 06 62 • **Contact** : mairie de Gerzat 04 73 25 00 14 • **Courriel** : communication@ville-gerzat.fr.





Une nouvelle équipe municipale

Le 15 mars 2020, la liste « Vivons Gerzat » conduite par Serge Pichot a été élue au premier tour avec 54,01% des voix.

Lors du conseil municipal du 28 mai 2020 au Galion, Serge Pichot a été élu maire. Jean Albisetti, maire sortant, lui a remis l'écharpe de maire.



Le conseil municipal a fixé à 9 le nombre des adjoints au maire de la commune dont les compétences ont été actées lors du conseil du 10 juin dernier. Ils exerceront leur mandat avec l'appui de 10 conseillers délégués :

1 > Sécurité, Gestion des ressources humaines, patrimoine communal et communication

Adjoint : Pierre MONTAGNON

Conseillère déléguée : Carine DEPINAY

Conseillère déléguée : Laëtitia LASHERME

2 > Enfance et Jeunesse

Adjointe : Sylvie VIEIRA DI NALLO

Conseillère déléguée : Véronique COULON

3 > Finances, évaluation des politiques publiques et modernisation

Adjoint : Sylverin KEMMOE

Conseiller délégué : Thierry GIRAUD

4 > Solidarités, commerce et artisanat

Adjointe : Nadia KHAMALLAH DE SOUSA

Conseiller délégué : Didier MARTIN

5 > Urbanisme et Travaux

Adjoint : Luc LEVI ALVARES

Conseiller délégué : Lionel LAPLANCHE

6 > Transition écologique et développement durable

Adjointe : Raïssa RAY

Conseiller délégué : Philippe BONNEFONT

Conseiller délégué : Christian LONCHAMBON

7 > Actions Sociales

Adjoint : Francis GUILLOCHON

Conseillère déléguée : Janine LAVADOUX

8 > Affaires Sportives

Adjointe : Magalie BUISSON

Conseiller délégué : Jean-Patrick GRENIER

9 > Culture et Patrimoine

Adjoint : Christian MEILHAC

Le vote du budget municipal 2020 est programmé en juillet.



Une fin de mandat inédite

Bonjour à tous,

Lors de mon précédent édito que je pensais être le dernier, j'exprimais l'émotion de vous quitter... La triste actualité que nous vivons en a décidé autrement. Rien ne laissait penser que les rumeurs d'un lointain virus allait nous atteindre et bouleverser à ce point l'humanité tout entière, provoquant une crise planétaire dont nous ignorons encore quels en seront les effets médicaux, sociétaux et économiques... Ce que l'on peut supposer, c'est que bien des choses et des situations ne seront plus jamais comme avant... Comment imaginer qu'en quelques semaines ce « coronavirus », ennemi sournois et invisible, allait nous plonger dans un scénario de film de science fiction où nous jouons un rôle qui nous ramène à notre juste dimension face aux éléments et à la nature. L'homme qui se croyait invincible au point de vouloir dompter l'univers se retrouve impuissant, désespéré. Certes, je ne doute pas que la science et le savoir finiront par l'emporter, les grandes épidémies moyennâgeuses, ou plus près de nous la grippe espagnole, ont bien trouvé leur issue... Cette pandémie exceptionnelle est venue perturber notre fonctionnement institutionnel et c'est plus de 5 000 communes qui n'ont pu réaliser le second tour des élections municipales qui finalement a lieu le 28 juin, permettant ainsi la reprise du processus démocratique. L'exécutif entérinait par un texte législatif les résultats du premier tour, validant les élections dans 30 000 communes dont nous faisons partie. Une ordonnance nous a permis de mettre en place le nouveau conseil municipal le 28 mai, en respectant les mesures de sécurité sanitaire. Cette situation inédite a finalement allongé notre mandat de deux mois avec un fonctionnement de cellule de crise et en mode confiné, ce qui a généré des situations parfois cocasses dans certaines communes où des maires toujours en place ont été battus ou en ballottage, ou dans les intercommunalités où les situations sont encore plus ambiguës. Ce fut le cas de la Métropole clermontoise où je siège encore à titre consultatif...

Je vous rassure, Gerzat a échappé à ce méli-mélo grâce à vous électeurs qui avez accordé dès le premier tour une large majorité à la liste plurielle et apolitique conduite par Serge Pichot, s'inscrivant dans la continuité du bilan positif de la liste que je conduisais en 2014. Des projets communs, associés à la personnalité de Serge Pichot conseiller départemental du canton, m'ont décidé à apporter mon soutien et ma confiance à cette équipe en les rejoignant à une position certes symbolique mais probablement gênante pour les listes concurrentes dont je fus la cible, avec une campagne ponctuée d'attaques mensongères, partisans, voire haineuses. Peu importe, le verdict et la sanction sont tombés.

Cette situation, elle aussi inédite, a permis de gérer le quotidien de la commune pendant cette période de crise avec l'implication des anciens élus et des nouveaux qui ont travaillé de concert pour permettre de maintenir par dérogation l'ouverture de nos marchés, d'assurer le fonctionnement de nos organismes sociaux, d'aide à domicile, de portage de repas, de commande et de distribution de masques, d'ouverture partielle du cimetière, d'organisation de nos écoles etc.

Je tiens à remercier tous les agents que nous avons sollicités et qui ont répondu présent. L'essentiel du fonctionnement des services municipaux a été maintenu et fort heureusement nous n'avons pas eu à déplorer de victimes du covid-19. L'EPHAD de Gerzat a également été épargné grâce à l'efficacité et au professionnalisme de toute l'équipe du directeur Julien Bornat qui avait anticipé toutes les mesures prescrites.

Encore merci à tous et tous mes vœux de réussite à la nouvelle équipe qui prend le relais.

Jean ALBISETTI, Maire sortant



Merci

À l'heure où il m'a fallu réfléchir à la rédaction de ce premier éditorial et à en imaginer le contenu, un mot m'est sponta-

nément venu à l'esprit, compte tenu de la situation que nous vivons et des événements que nous avons traversés ces dernières semaines et ce mot, c'est « merci ! ».

Merci tout d'abord à toutes celles et ceux qui nous ont apporté leurs suffrages le 16 mars dernier. Nous nous attacherons, dans les six années à venir, à nous montrer dignes de votre confiance et à être à la hauteur des enjeux qui nous attendent. Et que ceux qui n'ont pas voté pour nous soient d'emblée pleinement rassurés, nous serons les élus de tous les Gerzatois et veillerons, comme nous nous y sommes engagés durant notre campagne, à ce que l'intérêt général prime toujours sur les intérêts particuliers. Et nous aurons l'occasion, dans les semaines à venir, de présenter plus en détail les différents projets que nous mettrons en œuvre durant cette mandature.

Dès le lendemain de cette élection, notre pays a basculé dans une crise sanitaire majeure, telle que nous n'en avons pas connue et que le monde n'en a pas connue depuis des décennies. S'en est suivie une période de confinement qui a bouleversé notre mode de vie et entraîné des changements radicaux dans nos comportements. Je souhaite donc dire merci à toutes celles et ceux qui ont eu à gérer les conséquences de cette crise dans notre commune.

Merci d'abord aux élus de l'ancienne équipe municipale, au premier rang desquels notre ancien maire Jean Albisetti, qui avait prévu de se retirer et qui s'est retrouvé dès le 17 mars au cœur de la tempête, pour piloter la mise en place des protocoles sanitaires et des règles de confinement imposées par les autorités. Jean et son équipe ont été les garants du bon fonctionnement de notre collectivité et ont en permanence veillé à ce que les intérêts de notre commune soient toujours défendus au sein de la métropole comme auprès des services de l'état. Nous avons d'ailleurs été l'une des premières communes à laquelle a été accordée une dérogation pour conserver l'ouverture de ses marchés hebdomadaires.

Merci ensuite à tous nos agents communaux sans l'implication desquels le rôle des élus aurait été vain. Eux aussi se sont mobilisés au plus fort de la crise, pour assurer la continuité de tous nos services. Je pense à nos personnels du Service d'Aide à Domicile qui ont maintenu et même souvent amplifié leur mission d'accompagnement en direction des plus fragiles, à ceux de la cuisine centrale qui ont poursuivi la préparation et la livraison de repas à domicile et assuré le maintien de la

restauration scolaire, à nos agents du service Entretien des bâtiments et à notre police municipale qui ont dû au quotidien œuvrer à l'application et au respect des règles de confinement ; je pense à nos personnels du Service Enfance Jeunesse dont la mobilisation a permis une réouverture des écoles dans des conditions sanitaires irréprochables et aussi à ceux du service Communication dont « le Petit gerzatois » a permis de meubler bien des solitudes. À tous ces personnels mais aussi à tous les autres qui, depuis leur domicile en télétravail ou depuis leur bureau en mairie, ont poursuivi leurs missions de service public, je dis « merci, mille mercis ! »

Merci également à tous les nouveaux élus, de la majorité mais aussi de l'opposition, ainsi qu'à tous les citoyens qui se sont portés volontaires pour mettre en place et assurer un suivi téléphonique en direction de nos aînés les plus isolés, à tous ces bénévoles qui se sont mobilisés pour mettre sous pli et distribuer des milliers de masques à toute la population.

Merci enfin à vous tous, Gerzatoises et Gerzatois, qui durant cette longue période d'incertitude, avez su faire preuve de civisme en ayant toujours à cœur de respecter au mieux les règles de confinement que l'on vous imposait. Et je pense là à nos aînés confinés chez eux qui ont dû composer avec la solitude mais je n'oublie pas non plus nos ados pour lesquels le confinement est tombé comme une sanction, et s'est imposé comme une entrave à leur envie d'indépendance et de liberté naissante.

Au moment où vous lirez ces lignes, je ne peux dire aujourd'hui comment aura évolué la situation. Je ne peux qu'espérer que le déconfinement entamé le 18 mai se sera poursuivi et amplifié. Pour autant, la menace d'un retour du virus sera toujours présente. Elle planera encore au-dessus de nos têtes, telle une épée de Damoclès, et ce sans doute pour encore plusieurs mois.

Vigilance et prudence donc. Sachons conserver le même sens des responsabilités que celui qui nous a animé jusqu'à présent. Prenons toujours soin de nos proches, intéressons-nous aussi à nos voisins. Continuons à nous montrer solidaires les uns des autres et, tous ensemble, nous parviendrons à surmonter cette épreuve.

Au moment de prendre mes responsabilités en tant que maire, je mesure tout particulièrement l'honneur, la confiance et la responsabilité que vous avez bien voulu me confier. Je sais pouvoir compter sur le soutien de toute la population gerzatoise pour qu'ensemble nous construisions l'avenir.

Serge PICHOT, Maire de Gerzat

La mairie mobilisée au service des administrés pendant la pandémie de covid-19

Pendant la période de confinement liée au coronavirus, un service public minimum a été mis en place en mairie pour les Gerzatois dès le 17 mars et les services se sont organisés pour répondre à leurs demandes et assurer la continuité du service public.

Les services municipaux ont adapté leur organisation pour répondre aux besoins de la population

Les enfants des personnels essentiels à la gestion de la crise sanitaire ont été accueillis par le Service Municipal Enfance Jeunesse (voir le détail page 12, rubrique Enfance Jeunesse).

Le Centre Communal d'Action sociale de la ville s'est mobilisé pour venir en aide aux personnes fragiles avec la mise en œuvre de nouveaux dispositifs pour répondre à leurs besoins, rompre leur isolement et maintenir un lien social (voir le détail page 21, dans la rubrique sociale).



Le Service municipal de restauration a assuré l'ensemble des repas pour les enfants accueillis au service enfance jeunesse pendant le confinement et pour les enfants scolarisés à nouveau à partir du 11 mai. Des protocoles sanitaires très stricts ont été mis en œuvre par l'ensemble des personnels de ce service mobilisé très fortement durant la crise.

Le service de portage de repas à domicile a été élargi à l'ensemble des personnes fragiles qui en ont fait la demande. Ce sont ainsi 90 repas quotidiens qui ont été livrés par le service de restauration dans le respect de la réglementation sanitaire en vigueur.

Les services administratifs sont restés mobilisés à distance

Durant le confinement l'activité des services administratifs s'est poursuivie pour répondre aux demandes urgentes des administrés, l'instruction des dossiers d'urbanisme, l'enregistrement des décès ou le maintien de l'accueil téléphonique en mairie pour orienter et répondre aux demandes des administrés.

L'accueil du public a été réouvert à partir du 11 mai dès la première phase de déconfinement avec les protections et équipements requis.



Soutien psychologique : téléconsultations gratuites pour les Gerzatois

La situation de confinement a pu être particulièrement anxiogène. Aussi, afin de pouvoir aider les Gerzatois dans cette période, un conseiller municipal délégué à la santé de Gerzat et psychologue au CHU de Clermont-Ferrand, a proposé aux Gerzatois des téléconsultations gratuites durant toute la période.



Mise à disposition de masques en tissu

Deux masques ont été mis à la disposition de chaque Gerzatois en partenariat avec Clermont Auvergne Métropole et la participation du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

Après une première distribution dans les boîtes aux lettres assurée par les élus la semaine du 11 mai, de nouveaux masques ont été offerts aux Gerzatois dans différents bâtiments municipaux le 8 juin.



Monique Albessard, et Christiane Tixeron de l'Atelier des Petites Mains ont été à l'initiative de l'appel à la confection de masques en tissu, surblouses et charlottes.

Une forte mobilisation civique des Gerzatois

De nombreux Gerzatois se sont mobilisés spontanément pour se rendre utiles pendant la période de confinement.

Ils ont répondu également en nombre à l'appel à la confection de masques en tissu, surblouses et charlottes, lancé par la mairie sur proposition de l'association de l'Atelier des Petites Mains et notamment de Monique Albessard et Christiane Tixeron, respectivement présidente et trésorière de l'association.

Ces équipements ont permis aux agents de différents services municipaux de fonctionner dans des conditions sanitaires et de protection satisfaisantes : au Service Municipal Enfance Jeunesse, aux ATSEM des écoles pour l'accueil des enfants des personnels essentiels à la gestion de la crise sanitaire, aux Assistantes Maternelles par l'intermédiaire du Relais Assistantes Maternelles et au CCAS pour les aides à domicile actives dans le cadre du Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile.

Notons dans ce cadre la participation très active de l'association de l'Atelier des Petites Mains, rejointe par des bénévoles gerzatois qui ont confectionné environ 1500 masques en tissu, 50 surblouses et 50 charlottes. Beaucoup de Gerzatois ont aussi participé à la fourniture des tissus, particuliers mais aussi l'association Les Mains Ouvertes.

La réouverture des marchés gerzatois sur dérogation préfectorale dès le 26 mars

Afin de permettre aux Gerzatois un approvisionnement en produits frais, les deux marchés hebdomadaires de plein air du jeudi et dimanche matin ont très vite été réouverts à Gerzat, sur dérogation préfectorale demandée par la commune. Les nouvelles conditions d'hygiène strictes imposées par la préfecture ont été respectées par chacun pour permettre le maintien de ces marchés.



La Police municipale a été fortement sollicitée pendant la période de confinement

afin de répondre aux très nombreuses questions des administrés quant aux règles de confinement. Elle a également contribué à leur application et à leur respect par la population sur les marchés notamment.



Histoire de masques !

Tantôt inutiles, tantôt recommandés, tantôt obligatoires, les masques ont fait couler beaucoup d'encre ! À Gerzat, tout a été mis en œuvre en concertation avec la métropole, le département et la région pour commander en urgence la quantité nécessaire. Pour garantir une livraison rapide, les commandes groupées ont été effectuées auprès de différents fabricants, ce qui explique la diversité des masques qui ont été distribués à la population. Forme, qualité, esthétique, confort, notice sont autant de critères sur lesquels la ville de Gerzat n'a pas eu son mot à dire. Seule certitude, ces masques lavables/réutilisables et répondant aux normes n'auront pas tristement fini sur les trottoirs ou dans les chemins de notre commune !



Gerzat désormais au niveau 3 de la charte d'entretien des espaces publics

Engagée depuis 2013 dans la Charte d'entretien des espaces publics, qui accompagne et valorise les communes dans une démarche de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires, la ville de Gerzat s'est investie dans la prévention des pollutions, un enjeu majeur en matière de santé publique et de protection de l'environnement.

La réduction des sources de contamination des eaux est donc une priorité. La ville, qui a d'abord eu besoin de temps pour se mettre en conformité, a ensuite poursuivi ses efforts entrepris pour atteindre le niveau 2 de la charte en 2018.

Deux ans après, lors de la cérémonie du 12 février 2020 à Lempdes, la ville a obtenu la labellisation de niveau 3, s'engageant à :

- > Ne plus appliquer de produits phytosanitaires.
- > Ne plus faire appliquer de produits phytosanitaires.
- > Inviter les habitants à ne plus utiliser ces produits chez eux.

La commune se félicite de cette labellisation, notamment de la mise en place d'une gestion différenciée, de l'enherbement des ilots, du fleurissement des pieds d'arbres, pieds de murs et chemins piétonniers, des semis de jachères et des belles allées du cimetière.

Le nouveau dispositif de vidéo protection effectif

En complément des 27 dispositifs déjà mis en place, 20 nouvelles caméras multi-fonction ont été installées pour couvrir tous les points sensibles de Gerzat et favoriser un climat de sécurité au sein de la population.



Un nouveau panneau électronique d'information municipale au cœur de la ville

Un nouveau panneau électronique d'information a été installé place Pommerol afin d'assurer la diffusion d'informations municipales au plus près des habitants.

Implanté dans cet espace très fréquenté par les Gerzatois et au cœur des deux marchés hebdomadaires de la ville, il diffuse en temps réel des informations municipales, événements sportifs, culturels ou associatifs et complète le dispositif déjà installé près de la mairie sur le parking des Remparts.

Le dispositif tranquillité vacances



Pour bénéficier de ce dispositif de surveillance de votre domicile, pensez à signaler votre absence auprès du bureau de police municipale de Gerzat à l'aide du formulaire que vous trouverez à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la ville rubrique « vos démarches »/« Police municipale ».

>>> **Contact** : Police municipale, 3 Rue Marcel Sembat
Tél. : 04 73 24 98 63 - Courriel : police.municipale@ville-gerzat.fr

État civil des mois de Novembre 2019 à Avril 2020

Mariages

BERMAKI Marouane Jaffar Brahim
et COLOMB Morgane
OGUZHAN Ahmet
et DUMAN Aslihan

Naissances

MOUHID Souleymane
BOUYAMA Zineb
BOUYAMA Hocine
RIBEIRO Chiara Vitaa
ZEROUALI Souheil
EL AOUNI Nahil
BONNET LORQUIN Léo
RUA Emmy
VAYSSIERE Mélissa Gisèle Marie
Hélène
EYELETIELET Yaessa Julian Chrys
ORRE Jessie Marie Sara
ALVES Inès
DALGIN Fadime
FRESSART Colline
SABIRER Beytullah
BOUSTOINI Isra
DOUARRE Romy, Pascale
VOYER Léana
SORIANO Esteban, Pierre, Rolland
LKHAGVABAYAR Erkht
MARIEN MENDES Olivia
LEMERCIER Madeleine, Sophie,
Lydie
PELUX RIVET Samuel, Serge
EL AFGHANI Wassil
BOURADI Lila
MACKÉ Lucie
LEPAGE Inès Pascale Laurence
BASZCZOWSKI GONDEL Inès
REXHEPI Ana
SÜZEN Mahmut-Efe
SIMSEK Gökhan
HORN Perle Rosalie Léne Virginie
SIMSEK Dogukan
SAID Neylcie
KADDOU Ahmed-Taki
ERDOGAN Ayaz
RICHER Léo Jean
BRUN Myah Valérie Alexia

Décès

LECLERC Sébastien Robin Patrice
DE MACEDO Gloria
Veuve MOREIRA
MAGAUD Renée Fernande Paule
Veuve DAUPHIN
GUILLON Bernard Jean
OZWALD Joseph Georges
DULIER Jacques
VEYRIER Marcelle
épouse ROUSSET
BELLONTE Raymonde Marie
Veuve FONTFREYDE
DE GOUVEIA FRANCO Manuel
Severino
GIRARD Dominique
Jean Raymond
PELRAS Renée Odette
Veuve GIMBERT
AGARD Guy Lucien
REYNAUD André, Henri
GRAVIER Germaine,
Louisa, Virginie Veuve BELLAND
HELFRID Paul
LEY Laurence, Christiane,
Marie-Joseph
Épouse DE OLIVEIRA
BOUDET Raymond, Pierre
LAROCHÉ Gérard,
Charles, Antoine
VIGOUROUX Marcelle,
Lucette, Marie
Veuve MEYZONNIER
CHEZE Daniel, Georges
MASSON Pierre Léopold
BERTHON Paulette Madeleine
OLLIER Guy Paul Henri
MARTINEZ Incarnacion
DÉGARDIN Renée Marguerite
ROBERT Claude André
PASCAL André
HORN Thérèse
TAGOURNET Marie Solange
Edmonde
Veuve VALLEIX
AUDEBERT Françoise Pierrette
Edith Veuve MACCHABÉE
CROUZET René Joseph
ZULIANI Yves Michel
BERARD Julien Clément
ABBOU Philippe
CERVANTÈS Jean
BOUSQUET-HOURAT René
BALLUT Andrée Gabrielle Adèle
Veuve MARTINEZ
ROUX Serge
VIEIRA Antonio José
BRUN Julie Veuve MALLET

Hommage à Raymond Montagne



Dans cette période où l'actualité sportive nous fait tellement défaut, je voudrais rendre un hommage à notre adjoint aux sports qui nous a quittés brutalement.

« Loin de pouvoir retracer l'ensemble de ta vie, je veux souligner ici ton attachement à tes proches, ton épouse Isabelle, tes enfants, petits-enfants et arrières pe-

tits-enfants. J'ai eu le plaisir de te rencontrer au sein de l'usine Michelin où ta carrière professionnelle t'as permis de voyager de par le monde entier ainsi qu'une expatriation de 10 ans aux USA.

Mais pour toi le mot retraite n'a jamais été synonyme d'inactivité puisque tu étais impliqué dans la gestion de la mutuelle Michelin, dans la mycologie et bien sûr dans la vie politique aux côtés de notre maire depuis presque 40 ans.

Tu appréciais aussi ton petit havre de paix à Labenne Océan sur la côte aquitaine avec tes proches pour partager ces moments de convivialité que tu appréciais tant. Pendant ce mandat, Raymond s'est investi totalement dans cette tâche, toujours présent aux côtés des associations pour les écouter et proposer des solutions. Ton implication pour faire avancer les dossiers - la rénovation du gymnase Fustier, les économies réalisées pour l'éclairage des gymnases, la réfection du parking du domaine de la Charme ne sont que quelques exemples du travail réalisé quotidiennement pour que nos sportifs évoluent dans des installations agréables et fonctionnelles ».

Comme tout élu, on ne fait jamais l'unanimité mais il était de ceux qui ne se mettait jamais en avant et qui a toujours défendu sa délégation avec passion au service de la collectivité.

Il a su tisser des liens très étroits avec la Métropole et avec le SMTC pour faire grandir sa commune qu'il aimait tant.

Sa capacité à écouter, son réalisme, son souci de rationalité dans les dépenses publiques, sa disponibilité, ont permis de présenter un bilan du mandat dans le domaine sportif très positif et cela l'honore.

À titre personnel, j'ai eu la chance d'évoluer en binôme avec lui et notre entente dépassait les simples relations professionnelles ; combien de dossiers travaillés ensemble, d'AG, de remises de trophées dans un plaisir partagé de convivialité et d'amitié.

« J'ai aussi reçu beaucoup de messages d'associations sportives qui te rendent hommage et je les en remercie. Tu nous manques déjà beaucoup et tu vas manquer à cette nouvelle équipe municipale dans laquelle tu souhaitais t'impliquer avec passion dans le domaine des mobilités et de la gestion des bâtiments.

Merci Raymond pour tout ce que tu nous as apporté et repose en paix ».

Luc DEVERRE, Conseiller Délégué aux Sports

3^{ème} Congrès de l'Association Nationale de Cadres Territoriaux de la Sécurité

L'Association Nationale des Cadres Territoriaux de la Sécurité (ANCTS) a organisé son 3^{ème} congrès national le 6 février 2020, à Gerzat.

Cette journée a permis d'accueillir cadres territoriaux et élus au Galion pour faire le point sur l'état des travaux en cours, tels que le Livre Blanc sur la sécurité intérieure, document qui doit dresser un état des lieux de la menace et de ses évolutions puis définir une stratégie pour répondre aux défis à venir, avec le souci d'améliorer la relation entre les forces de sécurité intérieure et la population.

Les prochaines évolutions législatives et réglementaires attendues ont également été abordées ainsi que les enjeux et évolutions de la sécurité d'un point de vue territorial et le rôle des collectivités territoriales dans la prévention des risques majeurs et la prise en charge des sinistrés lorsque ces risques se réalisent, en collaboration avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Une vingtaine de professionnels du secteur étaient également présents pour présenter les dernières évolutions technologiques.



Commémoration du 75^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



Cette année, compte-tenu de la situation liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie n'a pas été ouverte au public. Elle s'est déroulée selon des modalités particulières, en format très restreint.

Jean Albisetti, maire, s'est recueilli au pied du monument aux morts de la guerre de 1939/1945, accompagné de Serge Pichot, conseiller départemental, Serge Tilmant, adjoint et président des ACPG-CATM, Daniel Jouniac, président de la FNACA, Jeannine Montadar, présidente des Cadets de la résistance, Jean-Claude Plazenet, vice-président départemental des ACPG-CATM et de Théo Loubeyre, jeune porte-drapeau.

Après la lecture du message du Président de la République par Jean Albisetti une gerbe a été déposée et une minute de silence observée en hommage aux morts de la seconde guerre mondiale.





Anciens Combattants - Prisonniers de guerre - Combattants Algérie Tunisie Maroc - TOE - OPEX - Sympathisants et veuves AC



Mesdames, Messieurs,

Ce qui faisait notre quotidien il y a quelques semaines, avec l'épidémie, tout a changé. Nous, les anciens combattants et sympathisants avons fait la douloureuse expérience de l'incertitude. Comment l'avez-vous vécue ? Comme beaucoup de seniors, sans doute ! Mais peut-être que cette crise nous aura appris à en finir avec l'arrogance de penser tout savoir et maîtriser... à faire preuve désormais d'un peu d'humilité face aux événements dont nous n'avons de prise, pas plus que nos fameux experts.

C'est au Galion que s'est déroulée notre assemblée générale, le 19 janvier dans une ambiance conviviale suivie de la galette traditionnelle et d'un excellent repas traiteur en compagnie de Jean Albisetti et son épouse.

Adoption unanime du nouveau Bureau 2020

Deux présidents d'honneur, Jean Albisetti et J.C Plazenet
Serge Tilmant président, Jeannine Montadar vice-présidente
Paul Villatte secrétaire, Jacqueline Coudert adjointe
Paul Baudiment trésorier, Yves Henri adjoint
Allain Besse, devoir de mémoire et Mauricette Ollier, affaires sociales.



Devoir de mémoire

Confinement oblige, nous avons participé en groupe restreint à la cérémonie du 8 mai.

Espérons que nous pourrions réaliser les prochaines cérémonies dans de meilleures conditions.

Bienvenue à un nouvel adhérent, Sébastien Dubois, OPEX, ainsi qu'à son épouse et Yvette Teyssier comme sympathisantes à notre association.

Actions sociales

Nous avons tout de même pu après le 11 mai apporter un peu de réconfort à 25 veuves, veufs ou adhérents en situation précaire à domicile.

Divers

Tous nos vœux de bonheur à nos jeunes mariés, Julie et Helder Dos Reis (célébré le 14 mars par son grand-père adjoint au maire en compagnie de Jean Albisetti).



Hommage

> Le 17 février notre fidèle ami Guy Ollier nous a quittés.

Ancien combattant CATM.

> Le 10 mars disparition de Danielle Mourteron épouse de René notre compagnon.

> Une pensée pour mon ami de longue date Raymond Montagne décédé à 71 ans.

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille. Nous ne les oublierons pas.

>>> ANCIENS COMBATTANTS, OPEX, SYMPATHISANTS REJOIGNEZ-NOUS !

Tél : 04 73 25 79 80 - Courriel : tilmant.serge@neuf.fr

Le Président, Serge Tilmant



Après notre assemblée générale du 12 janvier, l'année 2020 n'a pas été favorable à la célébration et la commémoration du 19 Mars 1962, date historique du cessez-le-feu sur le sol d'Afrique du Nord.

En effet, un ennemi invisible appelé coronavirus est venu se faufiler et troubler « sans tambour ni trompette » notre manière de vivre au milieu des peuples de notre planète, sans que nous y prenions garde et, par obligation, nous obliger à un confinement sans précédent et des plus stricts, sans savoir par ailleurs comment le combattre avec force et détermination.

Les adhérents la FNACA de Gerzat ont ressenti une profonde tristesse de ne pouvoir se rendre au pied de la stèle érigée en l'honneur du monde combattant de Gerzat et au monument aux morts de la guerre de 1939/1945 pour y déposer une gerbe et rendre hommage sous notre drapeau à tous nos camarades tombés sur le champ d'honneur.

Par ailleurs nous garderons un très mauvais souvenir de ces cinq premiers mois de l'année qui nous ont obligés à avoir une rigueur à toute épreuve pour se protéger tant et plus et éviter que nous puissions nous contaminer les uns les autres.

La commémoration de la victoire du 8 mai, fête nationale, a subi pratiquement le même sort que celle du 19 Mars 2020. La commune de Gerzat a commémoré cet événement avec un comité restreint de personnalités, M. le Maire, le conseiller départemental et les pré-

sidents des 3 comités. Ils ont rendu hommage à huis clos à tous les combattants de notre commune en déposant une gerbe au pied du monument aux morts de la guerre de 1939/1945.

Force est de constater que la commémoration du 19 Mars aurait peut-être pu avoir lieu à huis clos également, puisque les deux célébrations se situaient dans le même confinement.

En cette période douloureuse, d'un confinement sans précédent, le conseil d'administration du comité FNACA de Gerzat espère que parmi tous ses adhérents, aucun n'a pu être atteint de ce vilain covid-19 et demande à tout un chacun de prendre toutes les précautions qui s'imposent afin de ne pas subir cette nouvelle contagion.

La remise de la médaille militaire de notre camarade M. Crueize qui devait lui être remise le 19 Mars, lui sera donc remise ultérieurement.

Pour information

Le voyage prévu dans le Bordelais a été annulé en raison du confinement. Il sera reporté en Juin 2021.

Si les adhérents ne peuvent pas participer au voyage en 2021, ils seront seulement remboursés au terme de 18 mois selon la loi émise par le gouvernement.

En espérant bientôt se revoir.

Daniel Journiac, Président

Sècheresse : appel à la vigilance dans le Puy-de-Dôme

Les usagers sont tenus de modérer leur consommation jusqu'au 30 octobre 2020



Par arrêté préfectoral du 30 avril 2020, le comité départemental de l'eau a décidé de placer le département du Puy-de-Dôme en situation de vigilance afin de sensibiliser le plus grand nombre à la situation et d'encourager tout le monde à limiter sa consommation d'eau.

Les déficits accumulés et les prévisions peu favorables (précipitations limitées et des températures assez élevées) nécessitent des mesures pour préserver la ressource en eau, celle-ci étant susceptible de manquer prochainement.

En effet, le département enregistre un net déficit pluviométrique depuis le début de l'année. Si les débits mesurés pour l'ensemble des stations de référence n'ont pas encore atteint les seuils d'alerte, les niveaux sont relativement bas et les débits mesurés en mars et avril sont globalement inférieurs aux débits moyens mensuels.

Les usagers sont donc tenus de modérer leur consommation jusqu'au 30 octobre.

L'eau est un bien commun qu'il faut préserver !

>>> Pour plus d'information sur les situations de sécheresse en France et les restrictions d'usage, vous pouvez consulter le site internet Propluvia : propluvia.developpement-durable.gouv.fr. Il permet en temps réel de connaître les mesures de restriction en cours sur le territoire national.



Pensez à déclarer vos ruches !

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- > La gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- > La connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- > La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

> En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22



Pensez au tri sélectif au cimetière

Les règles de tri des déchets sont aussi valables au cimetière. Veillez à déposer les déchets dans les bennes à ordures mises à disposition en respectant les consignes indiquées au-dessus des bennes :

- Les pots en plastique, céramique ou terre cuite, les fleurs artificielles, les films d'emballage en plastique et les mousses/polystyrènes de calage dans la benne prévue à cet effet ;
- Les fleurs et plantes fanées, les déchets végétaux, les papiers souillés et la terre végétale dans une autre benne.

Des horaires pour l'utilisation des tondeuses à gazon et engins à moteur

Le vrombissement des moteurs des tondeuses et autres engins bruyants ont refait leur apparition avec la belle saison.

Nous vous rappelons, pour le bien-être de tous, que leur usage est astreint sur la commune aux horaires suivants :

- > les jours ouvrables de 8h à 20h ;
- > le samedi de 9h à 19h ;
- > le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



C.Biodiv un projet participatif pour recenser la faune et la flore de la métropole clermontoise !

La Ligue de Protection des Oiseaux en Auvergne, en partenariat avec la métropole clermontoise, met en place un atlas de la biodiversité sur le territoire de la métropole intitulé C. Biodiv, pour une durée de 3 ans.

L'objectif de ce projet inédit est de recenser la faune et la flore présentes sur les 21 communes de la métropole clermontoise, tout en mobilisant et sensibilisant élus, habitants et acteurs du territoire à la biodiversité. Enrichi grâce à un grand nombre de partenaires mais aussi grâce à chaque citoyen, cet inventaire permettra d'améliorer les connaissances de la biodiversité locale et ainsi de favoriser la prise en compte des enjeux associés dans l'aménagement du territoire.

La biodiversité qui nous entoure est de plus en plus menacée et mise à mal, il est aujourd'hui plus que nécessaire d'apprendre à mieux la connaître et mieux la protéger. Avec C.Biodiv, chaque habitant est invité à partir à la découverte de la faune et de la flore près de chez lui et à participer au premier Atlas de la Biodiversité de la métropole clermontoise.

>>> Partagez vos observations et participez au programme sur cbiodiv.org.

La LPO et les partenaires de C.Biodiv comptent sur vous !



Moustique tigre : luttons contre son installation !

Originaire d'Asie, le moustique tigre s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 51 départements. Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 8 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dont le Puy-de-Dôme.

Ce moustique de très petite taille se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Il est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule. Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du zika si, et seulement si, il est contaminé.



Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

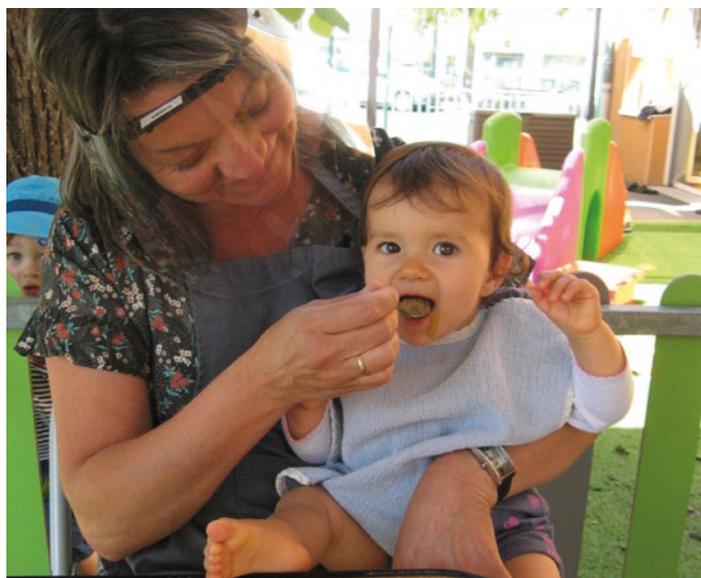
Des gestes simples visant à supprimer les gîtes larvaires, peuvent réduire efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile : supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, mais aussi couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage !

Si vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous, vous pouvez le signaler sur la plateforme www.signalement-moustique.fr.

>>> Pour en savoir + :

- > Agence régionale de santé (ARS)
Auvergne-Rhône-Alpes :
www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr
- > Entente interdépartementale
Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) : www.eid-rhonealpes.com
- > Santé publique France :
www.santepubliquefrance.fr/
- > Ministère des affaires étrangères – Conseils aux voyageurs :
www.diplomatie.gouv.fr

MULTI ACCUEIL « LE MAGICABOU »



Un ensemble de mesures pour protéger et prévenir la propagation du virus mais avant tout l'enfant toujours au centre des préoccupations du multi accueil

Le Magicabou accueille à nouveau les enfants depuis le 11 mai.

La manière d'accueillir les enfants n'a pas changé dans les pratiques des personnels de la structure déjà habitués aux mesures d'hygiène et de protection mises en œuvre tout au long de l'année comme le lavage des mains régulier pour les enfants. Seuls les masques, visières et séparations dans les cours pour que les enfants ne se rencontrent pas sont des signes visibles des changements liés à la pandémie de covid-19.

La distance physique reste ainsi réduite pour les enfants dont l'accueil et le bien-être restent au centre des préoccupations du multi accueil notamment pour les bébés dont les repas sont pris sur les genoux tout en respectant les règles de prévention et de propagation du virus.

L'accueil des parents a été aménagé avec les protections et équipements requis.



>>> Contact Magicabou : Tél. 04 73 23 55 42 - Courriel : lemagicabou@ville-gerzat.fr

RETOUR SUR LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALY



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



Gardons le cap et le sourire !

Ce début d'année au RAM fut prometteur, avec beaucoup d'activités et de propositions à venir.

Ainsi un projet très intéressant a été mis en place : « **autour des sens** », permettant aux petits comme aux grands d'aiguiser toucher, vue, odorat ! Bulles colorées, gants sensoriels, sachets odorants, chemin des sens, autant de petits jeux à la fois simples et attractifs, une façon pour les assistantes maternelles de s'approprier facilement de nouveaux jeux éducatifs. Un livret pédagogique a été distribué à l'issue de ce projet.

La continuité et la richesse de nos échanges avec la médiathèque et le foyer des anciens ont également été assurées. L'espace culturel de la ville nous a également permis d'assister à un magnifique et très poétique spectacle : « Sous la neige ».

L'actualité sanitaire nous rattrapant, les projets à venir ont été mis de côté, nous en profiterons le moment venu !

Les services du RAM se sont recentrés comme beaucoup d'entre nous sur les essentiels, restant le mieux possible à l'écoute et au soutien des assistantes maternelles de Gerzat, qui, il faut le souligner sont parfois restées en activité durant cette période.

Merci à elles pour leur courage !



Une veille sur la transmission des informations officielles indispensables au fonctionnement a été assurée, l'information aux parents continue.

Ce confinement fut une période à la fois compliquée mais sans aucun doute riche d'enseignements et d'initiatives !

Nous remercions vivement à cette occasion « l'Atelier des petites mains », qui nous a permis la distribution gratuite de masques réutilisables pour les assistantes maternelles !

À noter que pendant cette période de déconfinement, le RAM fonctionne avec une présence **le lundi et le jeudi de 8h30 à 13h, restant joignable par courriel le reste du temps.**



Christine Marmier

>>> **Contact Relais Assistantes Maternelles : Tél. : 04 73 23 31 78 - Courriel : ram@ville-gerzat.fr**

OLYMPIQUE À L'ÉCOLE MATERNELLE JEAN JAURÈS

Vendredi 7 février : remise des médailles en présence de Sylvie DI NALLO, alors adjointe aux affaires scolaires

Du lundi 3 au vendredi 7 février, les élèves de l'école maternelle Jean Jaurès ont participé à la quatrième édition de la Semaine Olympique et Paralympique organisée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en partenariat avec le ministère des Sports, le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et le mouvement sportif français.

Cette opération, à destination de tous les élèves, de la maternelle au lycée, a pour objectif d'appréhender les valeurs citoyennes et sportives en associant la pratique physique à l'éducation morale et civique.

Défilé des athlètes, torche et hymne olympique, épreuves sportives et remise des médailles ont ainsi été au rendez-vous pour ces jeunes élèves de maternelle.

Un goûter offert par l'association de parents d'élèves a clôturé l'événement.



LE SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE

Les enfants des personnels essentiels à la gestion de la crise sanitaire ont été accueillis

Dès le 17 mars, le Service Municipal Enfance Jeunesse a organisé l'accueil des enfants des personnels essentiels à la gestion de la crise sanitaire sur le site de l'école primaire Jules Ferry de 7h à 18h30.



Une dizaine d'enfants ont ainsi été accueillis quotidiennement sur l'ensemble de la période de confinement.

Un protocole d'hygiène strict a été mis en place par la structure dès les premiers jours d'accueil et les équipes se sont mobilisées pour le mettre en œuvre et pour faire la coordination avec l'équipe enseignante de volontaires qui a assuré l'enseignement des enfants durant la période.

Pendant les vacances scolaires, les enfants ont été accueillis à plein temps avec le soutien des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM).

Le service municipal de restauration a assuré l'ensemble des repas pris avec les distances nécessaires.



Le déconfinement à partir du 11 mai a fait l'objet de la mise en place de différents protocoles d'accueil des enfants que ce soit dans les écoles en collaboration avec le corps enseignant, ou au sein des accueils péri et extrascolaires du service enfance jeunesse.

Ces derniers ont permis d'éviter au maximum le brassage des enfants et des adultes quand cela a été possible.

Les personnels ont reçu des équipements adaptés avec un kit personnel (visière, masque et gants).

Dès le 12 mai, les repas ont également été élaborés par le service municipal de restauration avec des protocoles sanitaires très stricts qui ont été mis en œuvre par l'ensemble des personnels de ce service mobilisé très fortement durant la crise.



Le fonctionnement des accueils de loisirs en juillet et août

Été spécial en prévision pour les enfants accueillis au SMEJ et pour l'équipe d'animation qui s'adapte à la situation encore incertaine.

Les jeux et les activités en plein air se mêleront au respect du protocole d'hygiène et des gestes barrières...

Les enfants scolarisés à Gerzat (ou non) seront accueillis au groupe scolaire Jean Jaurès sur la journée complète.

Pour rappel, les arrivées et les départs des enfants peuvent se faire de manière échelonnée de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.

Le repas sera assuré par le service municipal restauration.

À SAVOIR :



Sous réserve d'assouplissement décidé par le gouvernement, le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 11 ans.

Deux masques par jour sont nécessaires et sont à fournir par les parents. (Décret n°2020-545).

Le brassage d'enfants entre groupes d'âge est dans la mesure du possible évité mais cependant autorisé.

La ville de Gerzat recherche des animateurs et animatrices périscolaires pour le Service Municipal Enfance Jeunesse, titulaires du BAFA.

Merci d'envoyer votre candidature au service des ressources humaines de la ville, Place de la liberté, Gerzat.

>>> Service Municipal Enfance Jeunesse : Espace Jeunesse et Loisirs, Allée Claude Bois - Tél. : 04 73 27 85 05

Courriel : inscriptions-smej@ville-gerzat.fr

Horaires du service secrétariat du SMEJ : Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Le vendredi de 8h30 à 12h00.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mandat prolongé pour les jeunes élus

Compte-tenu de la pandémie de Covid19, le mandat de ce CMJ sera prolongé jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil qui devrait intervenir à l'automne.

Retour sur les deux années d'activités du CMJ

Élus les 29 et 30 mars 2018 pour un mandat de deux ans, les jeunes se sont réunis chaque mois pour travailler sur différents projets.

Organisés en commissions, ils ont choisi des thématiques et réfléchi à des actions à mener.

La commission « activités des jeunes à Gerzat » a mis en place un événement à l'occasion des fêtes de fin d'année, **le Rendez-vous des illuminations**, pour éclairer la ville et créer un moment festif de

rencontre à cette période. Les décors créés avec la collaboration des enfants des accueils de loisirs ont été installés et présentés sur la place Pommerol lors d'une cérémonie conviviale à laquelle ont été associés la chorale de Gerzat, les aînés du foyer d'activité Octave Archimbaud ainsi que l'ensemble des Gerzatois. La seconde édition s'est déroulée le 18 décembre dernier.

La commission « communication et environnement » a donné la priorité à **la création d'une boîte à livres**. Ce projet a été réalisé à l'accueil de loisirs avec la participation de Gerzatois qui ont accepté de donner des livres afin de les partager avec d'autres lecteurs.

La boîte à livres sera installée près de la Tour Sapis.

Ces jeunes élus se sont aussi investis dans la vie municipale avec des activités d'échanges intergénérationnels le mercredi avec les seniors du foyer d'activités Octave Archimbaud.

Ils participent également à l'inauguration des différents événements festifs et culturels ainsi qu'à l'ensemble des commémorations officielles.

Visite du Sénat

Parmi les projets proposés aux jeunes élus, après la visite du Conseil départemental en septembre 2019, **une visite du Sénat s'est déroulée en début d'année.**



Le Conseil Municipal des Jeunes, accompagné d'élus du conseil municipal et de membres du personnel du Service Municipal Enfance Jeunesse, ont été accueillis au Sénat le 25 février par Jean-Marc Boyer, sénateur du Puy-de-Dôme.

Ils ont bénéficié d'une visite guidée du Palais au cours de laquelle les jeunes élus ont eu la possibilité de poser des questions.

Ils ont pu également accéder à l'hémicycle où quelques sénateurs étaient présents.

Après un repas dans le quartier, le groupe a choisi de se rendre au pied de la Tour Eiffel où une averse orageuse les a surpris. Pas de quoi entamer la bonne humeur et l'enthousiasme du groupe pour réaliser quelques achats avant de penser au retour qui s'est effectué, comme à l'aller, en train.

Pour les jeunes élus, cette journée sera un beau souvenir, riche d'enseignements.



RÉOUVERTURE DES ÉCOLES APRÈS LE CONFINEMENT



Les groupes scolaires primaires

La commune a mobilisé ses services pour assurer une réouverture des écoles gerzatoises dès le 11 mai.

Différents protocoles d'accueil des enfants ont été mis en place par le Service Municipal Enfance Jeunesse en collaboration avec le corps enseignant et par le Service Municipal de Restauration dont les agents ont assuré les repas des enfants scolarisés dès le 12 mars.

Le collège Anatole France

La réouverture du collège Anatole France s'est effectuée le 18 mai pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}.

Les élèves ont été accueillis par Caroline Pitsillos, principale du collège, en présence d'Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc la préfète du Puy-de-Dôme, de Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental entouré des conseillers départementaux Serge Pichot, Emilie Gedouah Vallée, Pierrette Daffix-Ray et de Jean Albisetti, maire.



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

La rentrée scolaire s'effectuera mardi 1^{er} septembre à 8h30 dans l'ensemble des groupes scolaires gerzatois qui fonctionnent sur la semaine de 4 jours selon les horaires suivants : de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

Les conditions de fonctionnement seront précisées à la rentrée selon la situation sanitaire à cette période.

Pour rappel :

Un accueil périscolaire du matin payant est ouvert de 7h à 8h20.

À l'issue des cours à 16h30, les enfants peuvent soit rentrer dans leur famille, soit participer à l'accueil périscolaire du soir payant animé par le Service Municipal Enfance Jeunesse de 16h30 à 18h30, soit rejoindre l'étude gratuite encadrée par les enseignants ou du personnel vacataire jusqu'à 18h00.

Un supplément de tarif est appliqué sur l'accueil du soir de 18h à 18h30.

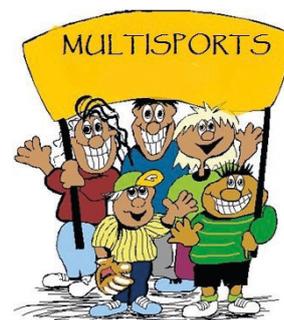
MULTISPORTS MUNICIPAL DU MERCREDI

Si les conditions sanitaires le permettent les activités de la section multisports reprendront à la prochaine rentrée de septembre.

Les formulaires d'inscription seront distribués aux enfants par les éducateurs sportifs dans chaque école en tout début d'année scolaire.

Les activités ont lieu en période scolaire le mercredi après-midi de 13h30 à 16h pour les enfants des classes de CE2, CM1, CM2 scolarisés à Gerzat.

Diverses activités sont proposées aux enfants tout au long de l'année, la priorité étant donnée à la randonnée.



Le Centre Communal d'Action sociale de la ville s'est mobilisé pour venir en aide aux personnes fragiles

Le CCAS a adapté ses pratiques professionnelles pour répondre aux attentes et aux besoins des usagers. Ses services ont continué à fonctionner durant la crise sanitaire avec un accueil téléphonique maintenu sur les plages horaires habituelles.

La continuité de traitement des dossiers a ainsi été assurée (aide sociale, télé-assistance, APA, élection de domicile...), les aides alimentaires et financières maintenues, le service social dédié aux personnes âgées assuré.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a poursuivi ses interventions d'accompagnement aux actes essentiels de la vie quotidienne au domicile des personnes âgées ou en situation de handicap dans les conditions sanitaires requises.

Les intervenantes à domicile ont été présentes à leurs côtés chaque jour de confinement pour les accompagner et les soutenir avec professionnalisme.

Pour répondre aux besoins des personnes les plus fragiles, rompre leur isolement et maintenir le lien social, de nouveaux dispositifs ont été mis en œuvre :

> **Un nouveau service de livraison de courses alimentaires à domicile** destiné aux personnes fragiles ayant des difficultés pour accéder aux courses a été mis en place. Chaque personne inscrite a ainsi pu bénéficier chaque semaine de ce service gratuit pour s'approvisionner.

> **Pour rompre l'isolement et maintenir le lien social** durant cette période de confinement, le CCAS a également proposé **un nouveau service gratuit d'appel téléphonique** à destination des personnes isolées âgées de plus de 65 ans et personnes en situation de handicap permettant à chacun d'être contacté par téléphone jusqu'à trois fois par semaine par un agent du CCAS ou un élu municipal.

Dans ce cadre également, **un journal local a été réalisé avec la participation de seniors** pour maintenir un lien social et proposer différentes activités ludiques. « **Le Petit Gerzatois** » a ainsi été distribué chaque semaine auprès des personnes fragiles et dans les commerces gerzatois.



Service Municipal de Restauration



Le service de portage de repas à domicile géré par le Service municipal de restauration a été élargi à l'ensemble des personnes fragiles qui en ont fait la demande

Depuis la fermeture du restaurant du Foyer Octave Archimbaud le 17 mars dernier, le service de restauration a livré quotidiennement un repas au domicile des personnes fragiles dans le respect de la réglementation sanitaire en vigueur.

Ce service de portage de repas à domicile est toujours proposé aux plus fragiles.

**Si vous souhaitez en bénéficier, contactez le service de restauration :
Tél. : 04 73 24 05 79.**

Retour sur le traditionnel repas des aînés

Dimanche 26 janvier, plus de 400 aînés gerzatois sont venus partager le repas dansant organisé par le CCAS au Galion.

Cette belle journée conviviale s'est déroulée en présence de Jean Albisetti, d'élus municipaux, de Séverine Bonnefoy, directrice du CCAS et Sandrine Petiot, responsable de secteur du Service d'aide à domicile.

Le traiteur « Les jardins de Saulzet » a proposé un repas d'une grande qualité et Patrick Fradin et son orchestre ont ensuite réjoui les danseurs.



Préalablement à cet évènement, enfants du Service Municipal Enfance Jeunesse et seniors s'étaient réunis dans le cadre d'une animation intergénérationnelle pour créer ensemble l'affiche de cet évènement.



Plan de prévention canicule

Pensez à vous inscrire sur le registre du CCAS

En été, les périodes de canicule sont particulièrement propices aux coups de chaleur.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap, pensez à vous inscrire sur le registre mis à votre disposition au Centre Communal d'Action Sociale, place Pommerol. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Le formulaire d'inscription est disponible sur demande au CCAS ou est à télécharger sur le site de la ville : www.ville-gerzat.fr

>>> Centre communal d'action sociale (CCAS) :
1^{er} étage du Pôle Social, 4 Place Pommerol
Tél. : 04 73 23 55 46

C.vélo roule jusqu'à Gerzat !

C.vélo vient à Gerzat, une demi-journée par trimestre, depuis janvier 2020. Une bonne façon de découvrir son service de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique (VAE). Outre la possibilité de louer un VAE, ces experts de la bicyclette

vous apporteront toutes leurs connaissances sur ce mode de transport bon pour l'environnement et votre santé !

Vous êtes intéressé ?

La pré-réservation pour 8 VAE livrés dans la commune est ouverte. Si la permanence C.vélo du mois d'avril a dû être annulée en raison de la pandémie de covid-19, les autres permanences devraient avoir lieu à la Maison des associations (salle n° 3, au rez-de-chaussée), de 15h à 19h :

> **le mardi 21 juillet 2020 ;**

> **le mardi 20 octobre 2020.**

Vous pouvez aussi réserver un VAE en contactant directement l'agence C.vélo, par téléphone ou en vous rendant directement à l'agence C.vélo. Sous réserve de la disponibilité de vélos, le service C.vélo validera ou non cette réservation avec une date de retrait et de restitution du vélo (si vous optez pour l'abonnement 3 mois) sur Gerzat. En cas de non disponibilité de vélos, vous pourrez être inscrit sur une liste d'attente.

>>> Pré-réservation et infos :

<https://www.c-velo.fr/fr/sabonner-au-vae-dans-les-communes>.

>>> Contact :

Tél. : 04 73 92 65 08 - Courriel : via le site www.c-velo.fr

En agence : 28 avenue de l'Union Soviétique, 63000 Clermont-Ferrand.



Réouverture de la Médiathèque Alphonse Daudet avec de nouveaux horaires

Après plusieurs semaines de « service à emporter », la médiathèque peut à nouveau accueillir le public.



Une nouvelle étape avant de retrouver pleinement ce lieu de vie où l'on aime étudier, lire la presse, écouter de la musique ou encore profiter d'animations riches et variées.

Pour garantir la protection de tous, la médiathèque a adapté l'accueil du public aux nouvelles conditions sanitaires : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique, régulation des flux pour garantir la distanciation sociale et durée de consultation des documents réduite au strict nécessaire.

Le « prêt à emporter », mis en place depuis le 26 mai, est maintenu et permet dorénavant le retrait des ouvrages sans rendez-vous, pendant les heures d'ouverture. La réservation des ouvrages par internet est cependant à privilégier sur www.bibliotheques-clermontmetropole.eu.

NOUVEAUX HORAIRES :

> **Mercredi et vendredi de 10h à 16h,**

> **Samedi de 10h à 19h.**

Compte tenu des circonstances, la durée des abonnements aux services des bibliothèques en cours est prolongée gratuitement jusqu'au 31 décembre, sur demande, ainsi que l'inscription gratuite à distance. Pour toute nouvelle inscription, retrouvez le formulaire de demande en ligne sur : www.bibliothequesclermontmetropole.eu.

Déchetteries : maintien des conditions d'accès

Depuis le 11 mai, les déchetteries de la Métropole sont à nouveau accessibles, **uniquement sur rendez-vous** sur <https://rdv-decheterie.fr/connexion.action> ou par téléphone au 04 63 66 96 69 (choix 1) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

CONDITIONS D'ACCÈS :

> **port du masque et des gants est obligatoire ;**

> **respect de l'heure de rendez-vous pour permettre un flux régulier et la distanciation sociale ;**

> **présentation du « Pass déchetterie » et de l'attestation de rendez-vous.**

Sur site, le temps de dépôt est réduit pour accueillir régulièrement les usagers pendant l'ouverture et satisfaire l'affluence de demandes. Ainsi chacun dispose de 15 minutes pour vider son véhicule. Il est donc conseillé de réaliser un tri préalable pour optimiser son temps de dépôt.

Afin de protéger l'ensemble des personnes présentes et de respecter les règles de distanciation, les agents ne peuvent pas aider les usagers au déchargement des déchets et aucun matériel n'est mis à disposition. Les usagers sont donc invités si nécessaire à se munir de leur propre matériel (pelle, balai).

Ces nouvelles modalités prennent en compte la nécessité d'assurer la protection des usagers et des agents, tout en tenant compte des contraintes des moyens humains limités induites par cette situation.

Les horaires de chaque site ont également évolué ; **la déchetterie de Gerzat est ainsi ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.**

La Métropole vient de lancer une campagne sur la préservation de la ressource eau, affichée sur les panneaux de la ville (voir article sécheresse page 12).

Reprise de l'aménagement de la coulée verte le long de l'avenue du 21 juin

Le chantier a repris son cours depuis le 11 mai. Progressivement, plusieurs réalisations de ce projet voient le jour.

Deux cheminements piétons ont été créés sur cet espace de 11 200 m² au détour desquels 25 arbres sont en train d'être plantés.



Ces promenades seront agrémentées d'un terrain de pétanque en cours de réalisation et de deux passerelles qui permettront soit d'accéder à l'avenue du 21 Juin 1944 soit de franchir un bief du Bédard qui va être dévoté pour ce projet.

Afin de protéger les futurs promeneurs, une clôture a été édifée entre les voies SNCF et la coulée verte. Une haie et une douzaine d'arbres ont été plantés.

La mise en place de mobiliers adaptés tels que des bancs, corbeilles, tables de pique-nique, canisettes ainsi qu'un aménagement au niveau du verger entre l'avenue du 21 Juin 1944 et la rue de l'Étincelle avec cheminement piéton et plantation d'arbres, compléteront cet espace.

La fin de ces aménagements est estimée à l'automne prochain.

Reprise des travaux de la nouvelle école de musique

Le déconfinement progressif du 11 mai est également allé de pair avec la reprise des travaux de la nouvelle école de musique près du Galion, au sein de l'Espace Marcel Collange.

Rappelons que ce nouveau bâtiment se composera de 5 salles de cours particuliers, 2 salles de cours collectifs et d'une salle de répétition afin de remplacer le bâtiment existant à Jourzin devenu désuet, trop petit et inadapté à l'accueil des élèves.



La rénovation de la Tour Sapis et des remparts en cours d'achèvement

Les travaux de rénovation des remparts, des deux tours qui les composent (Sapis et Champagnat) ainsi que la création d'un chemin piétonnier, ont débuté en octobre aux abords de la mairie.

La réunion de chantier qui s'est déroulée le 11 mars dernier en présence d'élus, des services techniques de la mairie, des entreprises prestataires et de l'architecture, a permis de réceptionner la première partie des travaux qui permettra à terme aux Gerzatois de pouvoir déambuler le long des anciennes fortifications de la ville.

La crise sanitaire a retardé l'achèvement du projet.

Des travaux de ferronnerie sont en cours. L'aménagement d'une roseraie et d'espaces de détente ombragés viendront mettre un terme à cette rénovation.

Rénovation de la façade du Galion

Les travaux réalisés à l'intérieur de la salle, afin d'adapter l'espace aux règles de sécurité et d'accessibilité requis pour l'accueil du public, se poursuivent.

Par ailleurs des vitrophanies habillent désormais la façade du Galion offrant ainsi une meilleure visibilité de l'entrée depuis le parking Marcel Collange.



Travaux de voiries et de sécurisation

Des aménagements de sécurité ainsi que des travaux d'entretien et d'aménagement de voiries de la ville ont pu être réalisés sur différents secteurs.

Le parking de l'école Jean Jaurès rénové

Cet aménagement permettra un meilleur stationnement aux abords du groupe scolaire.



Rue Marius Michel.

Pose de ralentisseurs rue Marius Michel et avenue du 21 Juin

Les aménagements de voirie et de sécurité se poursuivent dans ce secteur.

Quatre cousins lyonnais ainsi que des balises ont été ainsi mis en place rue Marius Michel et avenue du 21 Juin afin de permettre le ralentissement des véhicules et de contribuer à la sécurité des riverains.

Poursuite de l'embellissement de l'entrée sud de Gerzat

Le rond-point de Chantemerle et les abords de la route de Clermont ont été végétalisés dans la continuité de l'aménagement de la rue Jules Guesde, ce qui a permis d'embellir cette entrée de ville.



Aménagement de sécurité dans la zone d'activités Gerzat sud

Un rond-point franchissable et des passages piétons ont été réalisés dans les rues Ampère, Eiffel et Franklin au sein de la zone d'activités Gerzat sud pour contribuer à la sécurité des piétons dans ce secteur très fréquenté.

Marie-Christine Sartin, Plasticienne

Marie-Christine Sartin a exposé du 3 février au 17 mars dans l'espace d'exposition du hall d'accueil de l'Hôtel de ville un travail original dans lequel les corps réalistes se superposent à des fonds abstraits.

Le vernissage de l'exposition a réuni un public nombreux.

Carnets et portraits exposés ont invité les visiteurs à la rêverie de contrées lointaines.

En partenariat avec Ici est l'Art



Louis-Paul Baudot, Peintre

Du 7 septembre au 29 octobre



Féru de musique jazz, Louis-Paul Baudot peint les continuités et syncopes qui s'imposent dans un même élan. C'est la résultante de l'irruption d'une émotion, stupeur, ravissement ou colère, qui est ainsi mise en rythme.

Les énergies composent un instantané entre acmé, équilibre et contemplation. L'artiste fragmente, dissout ses lignes et crée dans ce mouvement des ouvertures nécessaires aux échappées vers l'ailleurs, telle l'incidence d'une danse à l'autre.

Ce peintre, philosophe et écrivain, œuvre depuis 40 ans dans ces domaines et l'abstraction visuelle lui sert de prétexte à la libération de la pensée. Formé à la pêche en haute mer, il transparait également dans ses toiles, un vent de navigation...

Vernissage : Vendredi 18 septembre à 18h30.

Ouvert de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au jeudi et jusqu'à 16h le vendredi - Entrée libre et gratuite.

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour découvrir l'exposition dans le cadre de la 25^{ème} édition des Arts en balade :

. Vendredi 18 septembre de 14h à 19h

. Samedi 19 septembre de 10h à 19h

. Dimanche 20 septembre de 10h à 19h

Exposition présentée dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville, Place de la Liberté.

En partenariat avec Ici est l'Art



INSCRIPTIONS

Ecole de Musique

Éveil musical, formation musicale et instrumentale sur 12 instruments différents, atelier de musiques actuelles, chorale, orchestre junior et harmonie, autant d'activités proposées dès 4 ans pour l'éveil musical à l'École Municipale de Musique (EMM).

Les inscriptions se feront à l'École de musique, allée de Jourzin, vendredi 28 août, mercredi 2 septembre, et vendredi 4 septembre 17h30 à 19h. L'EMM prendra également des inscriptions au Forum des associations le samedi 5 septembre, au Galion, de 15h à 19h.

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le site ou venir le récupérer à la mairie ou au SMEJ, allée Claude Bois ou le remplir directement sur place. (Apporter son stylo et masque obligatoire).

Reprise des cours :

lundi 14 septembre (toutes les mesures de sécurité seront mises en place).

>>> **Contact :** Philippe Dutertre

Tél. : 04 73 24 53 07 / 06 68 63 17 13

ecoledemusique@ville-gerzat.fr

Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine organisées les 19 et 20 septembre, des visites guidées seront proposées :

- Visites historiques de la ville au départ de la Place des Remparts
Inscriptions auprès de M. Mazon à :
alain.mazon@orange.fr.

- Visites guidées de l'Espace Naturel Sensible du Marais de Lambre par la Ligue de Protection des Oiseaux dont le détail vous sera communiqué ultérieurement.